



Commune de Montagny

Novembre 2025 – N° 23

L'Édito du Syndic

Chères Montaniacoises, chers Montaniacois,

Voici plusieurs mois, notre région avait hélas perdu son « quotidien » à cause principalement de très coûteux frais d'acheminement. Cette disparition se ressentait notablement quant à l'information et la vie de notre bassin de population.

Fort heureusement, nous pouvons saluer la naissance du « Nord Vaudois – Hebdo » ; cette nouvelle publication permettra de relater et d'annoncer, chaque semaine, les moments importants de notre région ainsi que la vie des communes et des gens.

Après plusieurs éditions « papier », l'on ne peut que vous encourager à vous abonner, d'autant plus qu'une version digitale devrait ensuite voir le jour, permettant d'offrir une plus grande réactivité face à l'actualité.

Les collectivités publiques et le monde associatif se félicitent de ce nouveau vecteur de l'information régionale.

Au rythme d'une publication par semestre, le Bulletin communal vous offre diverses informations locales ; de plus, vous recevez également des flyers pour telle ou telle manifestation spécifique ou pour une info particulière.

Retenons tout particulièrement que 2026 sera une année d'élections générales dans les communes du Canton de Vaud !

Pour Montagny, la Municipalité se représente, sauf M. le Municipal Jean-François Ballif, pour la prochaine législature.

Le Conseil communal verra également un certain nombre de membres se retirer et devront être remplacés lors des élections ; il sera aussi nécessaire d'avoir de nombreux viennent-ensuite.

Femmes et hommes, jeunes et moins jeunes, engagez-vous donc pour la chose publique dans un esprit constructif !

Sommaire :

L'Édito du Syndic	1-2
Parking souterrain	2
Conseil communal	3
Offres d'emplois	4-5
Elections Communales Générales 2026	6-7
Communications officielles	8-9
Prévention	10-11
Montajoie	12-15
Paroisse	15-16
L'Illumination de l'étoile	17
Sociétés locales	18
Les Concerts de Grandson	19
Infos diverses	20

L'Edito du Syndic – Le Nord Vaudois – Parking souterrain

Par ailleurs, ce sera bientôt le Temps de l'Avent, venez donc le 5 décembre prochain au soir pour fêter l'illumination de l'Etoile devant l'église de Montagny. Un moment convivial et familial en perspective..

Arrivant au terme de cette année 2025, je vous souhaite, au nom des Autorités, une très belle fête de Noël et vous présente tous nos meilleurs vœux pour l'An neuf !

Très cordialement,

Le Syndic Frédéric R. Rohner



Votre nouveau journal régional depuis le 7 novembre 2025

Profitez des offres spéciales

Service client - 024 420 77 40 - clientele@lenordvaudois.ch

Retrouvez Le Nord Vaudois : <https://www.lenordvaudois.ch/pages/contact/>

Parking souterrain de la Maison de Commune

Depuis le 1^{er} février 2025, il est possible de louer une place de parc numérotée. Les demandes se font auprès de l'Administration communale par courriel à contact@montagny.ch en précisant votre numéro d'immatriculation et la place souhaitée (voiture ou motocycle).

- Une place numérotée pour les automobiles : CHF 100.00 par mois
- Une place numérotée pour les motocycles : CHF 300.00 par année



Le formulaire à compléter est téléchargeable sur le site Internet de la Commune ou à disposition au guichet de l'Administration communale.

Conseil communal

Extraits de procès-verbaux

Séance du 23 juin 2025

Présidence : Mme Corinne Baltar, présidente

Présents : 21 membres



Dans sa séance le Conseil communal de Montagny-près-Yverdon a :

- Approuvé le préavis n° 28/25 relatif aux comptes 2024 avec CHF 6'529'289,64 aux charges, CHF 6'529'347,21 aux revenus, laissant apparaître un bénéfice de CHF 57,57 après amortissements et attributions aux fonds de réserve ;
- Approuvé le préavis n° 29/25 relatif au rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 2024 ;
- Renouvelé les organes du Conseil communal pour l'année 2025-2026 :
 - Présidente : Mme Corinne Baltar
 - Vice-Présidente : Mme Marylène Bocherens
 - Scrutateurs : Mme Fabienne Steiner et M. Christophe Martin
 - Scrutateurs suppléants : MM. John Cochet et Cyril Jeanneret
 - Commission de gestion :
 - Présidente : Mme Dominga Leuenberger
 - Membres : Mme Fabienne Steiner
M. Pascal Iuliano
M. Christophe Martin
M. Marcel Halter
 - Suppléants : M. Michel Wanner
M. Olivier Hirt

Séance du 15 septembre 2025

Présidence : Mme Corinne Baltar, présidente

Présents : 21 membres

Dans sa séance le Conseil communal de Montagny-près-Yverdon a :

- Adopté le préavis n° 30/25 relatif à la révision du Plan d'affectation communal (PACom) et de son règlement ;
- Adopté le préavis n° 31/25 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2026 au taux inchangé de 64.5 % de l'impôt cantonal de base.

La prochaine séance de l'année 2025 aura lieu à la date suivante :



- **Le lundi 15 décembre** – Préavis relatif au budget de fonctionnement 2026

Offre d'emploi



La Commune de Montagny-près-Yverdon
met au concours le poste de
Responsable de la Police des constructions
et appui administratif communal à 50%
Contrat à durée indéterminée

Vos principales missions :

- Suivi administratif et facturation des dossiers de la police des constructions (enquêtes publiques, autorisations de construire, dispenses, abattage d'arbres, etc.). Déplacement sur site lors des visites de chantier.
- Contribuer au suivi des statistiques communales en matière de construction.
- Autorisation de manifestations.
- Suivi administratif des procédés de réclame.
- Suivi des dossiers de la police du feu.
- Renseigner les entreprises, les propriétaires et les citoyens sur les procédures, règlements communaux, plans d'affectation et autres cadres légaux en lien avec le domaine.
- Gestion de tout autre demande en lien avec les constructions.
- Gestion du guichet, des téléphones et courriels.
- Appui à l'administration communale dans sa gestion administrative quotidienne.

Profil recherché :

- CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent ;
- Compétences en police des constructions et notions du fonctionnement d'une administration communale ;
- Maîtrise des outils informatiques usuels y compris ceux en lien avec la CAMAC, la statistique trimestrielle de la construction et POCAMA ;
- Personnalité proactive, autonome et organisée.

Nous offrons une activité stable et diversifiée au sein d'une équipe dynamique et motivée.

Entrée en fonction : de suite ou à convenir.

Des renseignements complémentaires peut être obtenus auprès de Mme Delphine Humblet au 024 447 21 75.

Votre dossier de candidature, incluant la lettre de motivation, le curriculum vitae, photographie récente, copie de certificats, les références et prétentions de salaire, est à faire parvenir jusqu'au 30 novembre 2025 à l'adresse : Administration communale, Case postale 41, 1440 Montagny-Chamard, avec mention « Postulation administration » ou sous forme électronique à contact@montagny.ch.

Il ne sera répondu qu'aux candidatures correspondant au profil recherché.

Offre d'emploi



La Commune de Montagny-près-Yverdon
met au concours le poste de
Boursier/ère communal/e à 60%
Contrat à durée indéterminée

Vos principales missions :

- Gérer et tenir la comptabilité communale sur l'ensemble des processus et dans le respect du cadre légal.
- Assurer le suivi de la correspondance du service et les relations avec l'ensemble des partenaires.
- Elaborer l'arrêté d'imposition et les préavis relatifs aux finances.
- Etablir des analyses et des projections financières.
- Gérer les salaires et les certificats de salaires.
- Facturer les taxes, émoluments et diverses prestations.
- Gérer et suivre le contentieux (procédures de poursuites et faillites).
- Tenir à jour les rôles des contribuables, des propriétaires fonciers, des détenteurs de chiens.
- Etablir les décomptes TVA, assurances sociales, impôts à la source, chauffage des bâtiments communaux.
- Participer occasionnellement aux séances de Municipalité, des commissions et du Conseil communal.

Profil recherché:

- Titulaire d'un CFC d'employé de commerce avec formation comptable et/ou brevet fédéral ou formation équivalente.
- Expérience confirmée dans une fonction similaire.
- Autonomie, méthode et discrétion.
- Excellente maîtrise des outils informatiques usuels et connaissance des normes comptables MCH2.
- Connaissance du système Proconcept serait un atout.
- Casier judiciaire et extrait du registre des poursuites vierges (à fournir en cas d'engagement).

Entrée en fonction : de suite

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Pierre-Alain Lunardi, municipal des finances au 078 648 67 75.

Votre dossier de candidature, incluant la lettre de motivation, le curriculum vitae, photographie récente, copie de certificats, les références et prétentions de salaire, est à faire parvenir jusqu'au 30 novembre 2025 à l'adresse : Administration communale, Case postale 41, 1440 Montagny-Chamard, avec mention « Boursier/ère » ou sous forme électronique à contact@montagny.ch.

Il ne sera répondu qu'aux candidatures correspondant au profil recherché



ET SI LA COMMUNE,
C'ÉTAIT VOUS ?

Elections communales
générales 2026

Élections communales 2026

Et si vous faisiez la différence ?

Vous avez **18 ans ou plus**, êtes **de nationalité suisse** ou titulaire d'un **permis B ou C*** ? Le **canton de Vaud a besoin de votre énergie et de vos idées** pour bâtir l'avenir de ses communes !

S'engager en politique locale, ce n'est pas débattre d'idées abstraites, c'est prendre part aux **décisions concrètes qui façonnent votre quotidien** : (Développement communal, transports, places de jeux, crèches, etc.).

Autant de sujets qui vous concernent directement.

Portez-vous candidate ou candidat aux élections de la Commune de Montagny !

En vous engageant à la **Municipalité** ou au **Conseil communal**, vous avez l'opportunité de faire entendre votre voix et de contribuer activement au **bien-être collectif**.

* si vous résidez en Suisse depuis 10 ans dont 3 ans dans le Canton de Vaud, alors vous êtes éligible dans votre commune



PAS BESOIN D'ÊTRE *expert·e !*

Elections communales générales 2026

Rappel du calendrier électoral – Échéances importantes

Élections à la Municipalité et au Conseil communal

- **1^{er} tour : dimanche 8 mars 2026**
Dépôt des dossiers : du 5 au 12 janvier 2026 à 12 heures précises au plus tard
- **2^e tour : dimanche 29 mars 2026**
Dépôt des dossiers : mardi 10 mars 2026 à 12 heures précises au plus tard



Élection à la Syndicature

- **1^{er} tour : dimanche 26 avril 2026**
Dépôt des dossiers : mardi 7 avril 2026 à 12 heures précises au plus tard
- **2^e tour : dimanche 17 mai 2026**
Dépôt des dossiers : mardi 28 avril 2026 à 12 heures précises au plus tard

ET SI CETTE FOIS, C'ÉTAIT VOUS QUI FAISIEZ LE PAS ?

S'ENGAGER C'EST POSSIBLE, UTILE ET PASSIONNANT.

Rappel : nombre de sièges à repourvoir

- **Municipalité (Exécutif) : 5 membres**
- **Conseil communal (Législatif) : 25 membres + 12 suppléant-e-s**

N'attendez plus : **participez activement à la vie de votre commune** et contribuez à façonner l'avenir de Montagny !



Votre engagement compte
Votre commune vous soutient



Communications officielles

La Municipalité vous informe des nouveaux tarifs suivants dès le 01.01.2025 :



Taxe de consommation d'eau :	De 1 à 100 m ³	CHF 3.08 le m ³
Taxe de consommation d'eau :	De 101 à 600 m ³	CHF 2.98 le m ³
Taxe de consommation d'eau :	Dès 601 m ³	CHF 2.87 le m ³

Pour rappel, la taxe forfaitaire sur la gestion des déchets est de CHF 85.00 par habitant dès l'année civile qui suit les 18 ans.

Ramassage des ordures et du papier/carton par notre service de la Voirie durant les Fêtes de fin d'année dans le village

Ordures ménagères

- Le **mercredi 24 décembre 2025 dès 8h** au lieu du jeudi 25 décembre 2025
- Le **mercredi 31 décembre 2025, dès 8h** au lieu du jeudi 1^{er} janvier 2026
- Puis comme d'habitude chaque **jeudi dès le 8 janvier 2026**

Papier et carton



Pas de collecte durant les Fêtes

Le prochain ramassage aura lieu le

- Le **mercredi 28 janvier 2026**

Nous vous rappelons que les papiers doivent être solidement fixés par paquet.

Horaires de fin d'année de la déchetterie intercommunale des Tuileries :

La déchetterie sera **ouverte selon l'horaire d'hiver habituel** (novembre à mars) comme suit : **Lundi** 10h à 11h30 et 16h à 18h, **mercredi et vendredi** 16h à 18h et **samedi** 9h à 12h et 13h30 à 16h.

Fermeture de la déchetterie

- Le **vendredi 2 janvier 2026** (jour férié officiel).

Communications officielles

Déneigement

Nous rappelons aux propriétaires de véhicules automobiles qu'ils ne doivent pas se garer en bordure des routes. Cela gêne le passage du chasse-neige.

La commune décline toute responsabilité en cas de dégâts occasionnés aux véhicules mal parqués qui pourraient être endommagés suite au passage de la lame à neige.



Merci de votre compréhension !



En cas d'urgence 117

Conduite en hiver

Entre la neige, le verglas et la luminosité altérée, la saison hivernale ne manque pas d'embûches pour les conducteurs-trices.

Quelques règles élémentaires à mémoriser

- Dégivrer son véhicule, un réflexe essentiel
 - Enlever la neige accumulée sur le toit avant de partir. Sinon, elle risque de tomber sur votre pare-brise pendant un freinage ou de tomber sur la route et de gêner le véhicule suivant
 - Utiliser des pneus adaptés aux conditions neigeuses
 - Tenir compte des conditions météorologiques et du trafic
 - Adapter la vitesse
 - Allumer les feux
-

Route de montagne : à quoi faut-il être attentif ?



- Les véhicules qui montent ont la priorité
- S'il est impossible de croiser, c'est le véhicule descendant qui doit reculer, à moins que le véhicule montant ne se trouve près d'une place d'évitement.
- En cas de croisement avec un car postal, se conformer aux instructions du conducteur du car si le croisement est difficile
- Certaines routes de montagne sont praticables l'hiver avec de bons pneus d'hiver, mais il est dans tous les cas conseillé de se munir de chaînes à neige

Prévention

L'arrêt cardiaque est une urgence vitale

Chaque minute de perdue diminue jusqu'à 10 % les chances de survie. Il est généralement impossible pour les urgences d'intervenir dans un délai suffisamment tôt.

Actuellement en Suisse le taux de survie est d'environ 6 %. L'arrêt cardiaque entraîne 8'000 à 10'000 décès par année. Il est la première cause de mortalité devant les accidents de la route.

Différentes études ont montré qu'un massage cardiaque réalisé correctement et une défibrillation effectuée suffisamment tôt, dans les 3 à 5 minutes, peuvent permettre d'atteindre un taux de survie de 49 % à 75 %.

Cela signifie qu'en prodiguant les 3 premières étapes de la chaîne de survie, les personnes témoins d'un arrêt cardiaque sont la principale chance de survie de la victime.

La chaîne de survie



1. Alerter les secours en composant le **144** (urgence vitale) et demander aux personnes présentes de vous apporter au plus vite un défibrillateur.
2. Commencer immédiatement la réanimation cardio-pulmonaire ou massage cardiaque.
3. Mettre en marche le défibrillateur et suivre ses instructions tout en poursuivant la réanimation cardio-pulmonaire.
4. Arrivée de l'ambulance et prise en charge de la victime par l'équipe de secours professionnelle.
5. Prise en charge de la victime dans un établissement hospitalier.



Pour information, les véhicules de la gendarmerie **117** (vaudoise) sont équipés d'un défibrillateur et peuvent intervenir très rapidement.



Nous vous rappelons que notre Commune est équipée de deux défibrillateurs :

le premier se trouve à droite du pilier public de la Place du village et l'autre dans le hall d'entrée de la Grande salle de plus, il y en a d'autres dans les commerces de Chamard

Prévention

Prévention : Tout le monde peut être acteur-riche de la prévention du suicide #LÀPOURTOI2025



À l'occasion de la Journée mondiale de prévention du suicide (10 septembre), l'association STOP SUICIDE a lancé sa nouvelle campagne #LÀPOURTOI2025. Cette année, le message clé est : « Tout le monde peut être acteur-riche de la prévention ».

Depuis 25 ans, l'association informe, sensibilise et lève le tabou autour de la thématique du suicide des jeunes. Le suicide chez les jeunes, bien qu'en baisse depuis une vingtaine d'années, reste la première cause de mortalité chez les 15-29 ans. La mission de l'association reste primordiale. Avec sa nouvelle campagne, STOP SUICIDE met l'accent sur l'entourage des jeunes et son rôle dans la prévention du suicide.

Pour ce faire, l'association a fait appel à des figures politiques, des professionnel-les, des proches et des jeunes. À travers de courtes vidéos partagées sur les réseaux sociaux, ces acteurs-rices partagent leur message, axé sur leur vision et leurs pistes d'action, afin de proposer des solutions concrètes à l'entourage des jeunes. Vous y retrouverez notamment la chanteuse Izia Jeen, la médecin et politicienne Louise Trottet et bien d'autres !

En parallèle de cette campagne de prévention, STOP SUICIDE multiplie ses actions en ligne et hors ligne afin d'être toujours plus proche des jeunes et de leur entourage. Retrouvez toutes les actions et événements auxquels l'association prend part, ainsi que les capsules vidéo de sa nouvelle campagne, sur stopsuicide.ch, Instagram, TikTok et LinkedIn.

Besoin d'aide ? Ne restez pas seul-e : appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes) 24h/7j

Où trouver de l'aide en cas de besoin ?



Parler et être écouté :

- Pro Juventute (147) – Ecoute et conseils pour les parents et les jeunes
Gratuit et anonyme – 7j/7, 24h/24
- La Main Tendue (143)
Gratuit et anonyme - 7j/7, 24h/24
- Urgences médicales (144)



Tout au long de l'année les activités de Montajoie se poursuivent, et toute personne intéressée à y participer est la bienvenue !

Activités régulières

- **Les cafés du jeudi matin :**

Tous les jeudis matins entre **9h et 11h**, le local situé dans l'Ancien Collège est ouvert à toutes et tous pour un moment de partage et de convivialité autour d'une tasse de café ou de thé et de petits biscuits. En juillet et août, les rencontres ont eu lieu au jardin du chemin des Corbes.



- **Les marches du mardi matin :**

Chaque mardi matin, nous avons le plaisir de nous retrouver à **8h30 sur la place du village** pour une balade conviviale d'environ 2 heures. Celle-ci se conclut généralement au local de l'Ancien Collège avec une boisson et quelques biscuits.



- **Les sorties du mardi après-midi :**

Le départ est à **14h30 sur le parking communal**. Il s'agit d'une marche accessible à des personnes à mobilité réduite, avec transport en voiture, laquelle peut par exemple conduire au bord du lac ou autre. La convivialité est ensuite au rendez-vous autour d'une boisson.



- **Les repas :**

La sortie d'été a eu lieu cette année le 21 août au chalet d'alpage de la Mathoulaz. Celle-ci s'est déroulée dans une ambiance conviviale et chaleureuse, et les 26 personnes présentes se sont régalingées des diverses spécialités du chalet, servies avec une parfaite organisation des tenancières.



Quant au repas d'automne, celui-ci s'est déroulé le 16 octobre au local de l'Ancien Collège. Un délicieux « repas chasse » nous a été préparé et livré par la brasserie du Châtelard, bien apprécié des 21 convives présentes.



- **A venir : Repas gourmand :**

Le **jeudi 19 février 2026**, Montajoie aura le grand plaisir d'accueillir un **chef cuisinier de talent**, ayant exercé son art aussi bien en **France** qu'en **Allemagne**. Il nous proposera un véritable **voyage culinaire au coeur du Bade-Wurtemberg**, région allemande réputée pour sa gastronomie raffinée. Au menu : **découverte de spécialités typiques**, telles que les célèbres Maultaschen, ainsi que d'autres délices du terroir. Le repas aura lieu à **12h à l'Ancien Collège** et est ouvert à toutes les personnes désireuses de partager ce moment festif. Les **inscriptions seront ouvertes dès le mois de janvier**, dans la limite des places disponibles. Pour les personnes intéressées non membres de Montajoie, merci de contacter directement Mme Rose-Marie Junod T. 077 418 34 22 ou par e-mail à rosemarie.junod@gmail.com, afin de recevoir les informations détaillées.

- **Autres activités :**

C'est avec un grand plaisir que Montajoie a participé à la balade gourmande du dimanche 7 septembre magnifiquement organisée par la société de gymnastique. Nous y avons tenu le stand du petit déjeuner.



Le jeudi 23 octobre, un groupe d'une dizaine de personnes se sont essayées à un atelier de danses folk, nouvelle proposition d'activité au village.

Deux dates ont d'ores et déjà été retenues pour poursuivre l'expérience :

- **Les jeudis**
27 novembre 2025
22 janvier 2026
de 16h à 18h.



- **Le jardin communautaire :**

Presque un petit « jardin botanique », son entretien et les diverses tâches à effectuer s'effectuent le mercredi après-midi, selon la météo et la saison.



La belle floraison d'été et le feuillage d'automne .

- **Les après-midis « jeux » :**

C'est par quinzaine les mercredis dès **14h30**, qu'une équipe se retrouve au local pour des jeux de société. Avis aux amateurs, il y a maintenant un groupe de joueurs de cartes !



- **Participation à l'illumination de l'étoile de l'église :**

Comme chaque année, Montajoie participera à l'illumination de l'étoile de l'église qui aura lieu le **vendredi 5 décembre 2025 à 18h30**. Du vin chaud vous sera servi, ainsi que du thé et des pâtisseries sucrées et salées. Pour illuminer le parcours du cortège, des bougies seront posées en bord de route, si la météo le permet !



Nous rappelons que toutes ces activités sont ouvertes à toutes et tous, au gré des envies de chacune et chacun.

Personnes de contact :

M. Marc-Olivier Burdet T. 079 221 87 09, mail : molbu@hispeed.ch

Mme Anne-Marie Forchelet T. 076 532 51 15, mail : a-m.forchelet@jfo.ch



MONTAGNY – CHAMPVENT
NORD VAUDOIS



Légende : Veillée de Noël 2024 à l'église de Montagny-près-Yverdon.

Photo : A.-C. Rapin

Venez visiter la **crèche de Noël** réalisée par la FSG - Société de gymnastique de Montagny, elle se trouve dans le garage de la Cure (Ch. de Cotty-Dessus 2)

Dès 18h30 le 5 décembre et jusqu'au 6 janvier, de 6h à 22h30

La paroisse vous propose divers rendez-vous sympathiques et conviviaux :

- **Dimanche 30 novembre**, 18h à l'église de Chamblon, célébration « pour tous » du Feu de l'Avent, à vivre en famille. Tout commencera autour d'un feu, devant la chapelle, puis se poursuivra au chaud, à l'intérieur, avant de revenir autour du feu pour partager une soupe. Prenez vos cervelas et vos baguettes si le cœur vous dit !
- **Judi 4 décembre**, dès 11h30, repas des aînés de la paroisse à la Grande salle de Method, avec animation par les enfants des écoles en début d'après-midi. Au menu: Saladine et terrine maison. Filet de porc, sauce moutarde, gratin dauphinois et jardinière de légumes. Dessert. CHF 23.00 Inscriptions à annoncer au plus vite auprès d'Anne-Christine Rapin, 021 331 56 47 (en principe le délai d'inscription est fixé au 28.11.2025)
- **Dimanche 7 décembre**, 10h à l'église de Montagny, culte avec la participation de Chor'Hom et La Chorale Method-Suscévaz. Apéritif.
- **Mercredi 17 décembre**, Noël paroissial pour tous (enfants et parents, jeunes et moins jeunes) à l'église de Champvent. Célébration animée par les enfants, avec une saynète, une chorégraphie, des prières et des chants. Collation.
- **Mercredi 24 décembre, Veillée de de Noël** : à 23h à l'église de Montagny. Avec participation de Noël en Chœur, petite chorale créée pour l'occasion et placée sous la direction de Gabriel Ducommun. Conte et ambiance de Noël, Cène. A la sortie : vin chaud et thé à la cannelle.
- **Judi 25 décembre**, culte de Noël : à 10h30 à la salle de paroisse de Method, Cène.
- **Dimanche 4 janvier, culte avec la fanfare l'Alliance de Baulmes-Champvent** : à 10h à l'église de Champvent. Animation pour les enfants.
- **Mercredi 14 janvier**, présentation de photos prises dans notre région, sur le thème « Au fil des Saisons », présentées par Huguette Terrettaz, de Grandson. A 14h à la grande salle de Valeyres-sous-Montagny (rte d'Orge). Goûter.
- **Dimanche 1^{er} février**, Brunch paroissial de solidarité: à la salle du Pétrole à Treycovagnes. 10h30, culte avec présentation de l'EPER (Entraide Protestante Suisse) au Hondras, animé musicalement par les Chœurs d'hommes Chor'Hom et la Chorale Method-Suscévaz, apéritif. Dès 12h, repas-brunch.
- **Mercredi 25 février**, dîner « raclette » des aînés, dès 11h30, à la Grande salle de Champvent. CHF 10.00, boissons comprises. Pas besoin de s'inscrire.
- **Mercredi 25 mars**, récit de voyage et photos : « L'Arménie », par Françoise Favre et Eliane Martin, d'Aigle. A 14h30 au local sous l'Ancien Collège, à Montagny-près-Yverdon. Goûter.

Pour plus d'informations, sur les activités avec les enfants, les jeunes, les familles ou des seniors, visitez le site internet de la paroisse : eerv.ch/montagny-champvent

Vous avez envie d'une visite, d'un temps d'échange et de partage, ou d'une Sainte-Cène à domicile, n'hésitez pas à contacter la pasteure :

Anne-Christine Rapin 021 331 56 47 – 076 429 35 47

ACR – 17.11.2025



Montagny-près-Yverdon

Vendredi 5 décembre 2025

Le temps de l'Avent est de retour avec ses lumières, et l'envie de regrouper petits et grands pour accompagner l'illumination de l'étoile à l'église avec un cortège aux lampions.

Cet événement s'adresse à tous les habitants de la Commune, avec une place spéciale pour les enfants.

Rendez-vous donc sur la Place du village avec vos lampions ou lanternes.

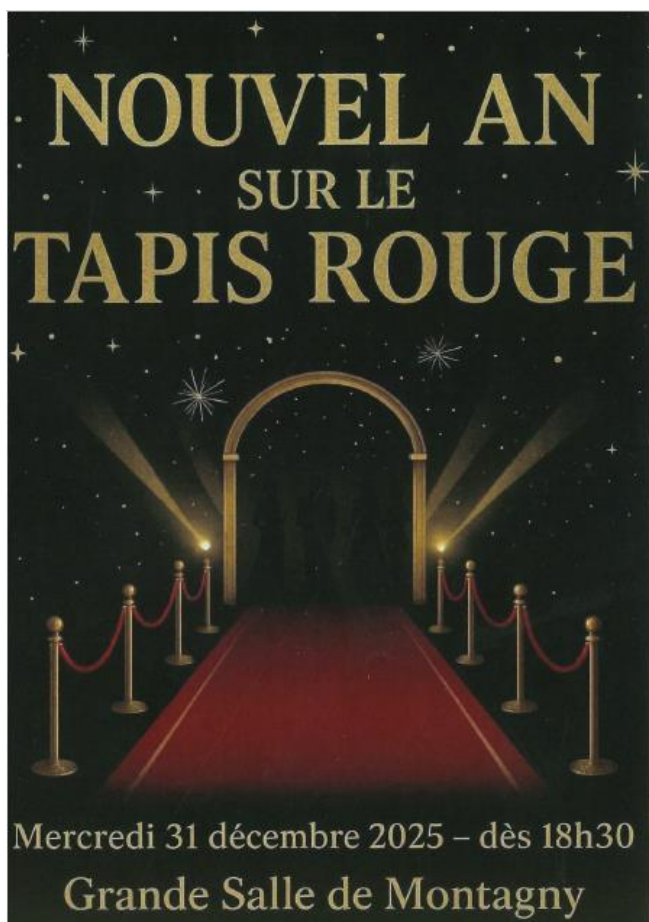
18h30 → Départ du cortège des enfants que tout le monde est invité à accompagner.

A l'arrivée devant l'église, quelques mots de bienvenue seront exprimés par M. le Syndic F. Rohner suivis d'un apéritif avec thé de Noël, vin chaud et quelques douceurs.

* Fin de l'évènement au plus tard à 20h00 *

Sociétés locales

Jeunesse de Montagny



Société de Gymnastique - Planning

Lundi

Gym 7-8 ans : 17h30 – 18h30
Gym 9-10 ans : 18h30 – 19h30

Mardi

Parkour 10-14 ans : 17h00 – 18h00
Gym 14-18 ans : 18h00 – 19h30
Parkour 14 ans et + : 19h30 – 21h30

Mercredi

Gym enfantines : 16h30 – 18h00
Hip-Hop I : 18h15 – 19h15
Hip-Hop II : 19h15 – 20h15

Jedi

Parkour 14 ans et + : 18h00 – 19h30
Groupe des Actives : 19h45 – 21h00



Les Soirées de gym de
Montagny auront lieu
les 6 et 7 mars 2026



Les Concerts de Grandson

Saison 2025 - 2026

25 janvier 2026 - Récital CONCORDIA :

Véronique Valdès, mezzo-soprano, Lyda Chen-Argerich, alto et Anastasia Voltchok, piano

Œuvres de G.F. HAENDEL | J. BRAHMS | J. MASSENET | R. HAHN | F. POULENC | P. VIARDOT | L. CHERUBINI | ...

Salle des Quais de Grandson– 17 h

1^{er} mars 2026 - Quatuor à Cordes BYRON et Matteo Mela, guitare

M. CASTELNUOVO-TEDESCO - Quintette pour guitare et quatuor à cordes, op 143

P. TCHAIKOVSKI - Album pour la jeunesse, op 39

Salle des Quais de Grandson– 17 h

29 mars 2026 - Récital de piano de François-Xavier Poizat

Maurice RAVEL

Francis POULENC

Salle des Quais de Grandson– 17 h

26 avril 2026 - David Plantier, violon | Les Plaisirs du Parnasse

Les Violons des Lumières (concert baroque)

Oeuvres de

J.-M. LECLAIR | J.-P. GUIGNON | J. C. de MONDONVILLE |

A. DAUVERGNE | ...

Eglise de Montagny-près-Yverdon - 17h



Entrée :

CHF 30.00 / AVS CHF 25.00 / Etudiant·e·s et apprenti·e·s CHF 10.00
Gratuit jusqu'à 16 ans.

Informations et réservations : www.concertsdegrandson.net / 079 893 81 09



Commune de Montagny

Guichet

Administration communale
Grand'Rue 3
1442 Montagny-près-Yverdon

Lu-me-je-ve 8h30-11h45
* **Ma** 18h-19h

* excepté vacances scolaires

Adresse postale

Administration communale
Case postale 41
1440 Montagny-Chamard

Boîte aux lettres destinée aux votations

Administration communale
Chemin du Clos Lucens 1
1442 Montagny-près-Yverdon

Contact

T. 024 447 21 71

Lu-me-je-ve 9h-11h
* **Ma** 18h-19h

* excepté vacances scolaires

contact@montagny.ch
www.montagny.ch



Pilier public

Nous vous rappelons que seul le pilier public situé au centre du village, bâtiment de la Voirie, est le support officiel pour toutes les communications des Autorités et de l'Administration

Jours fériés officiels

- **Noël** : Jeudi 25 décembre 2025
- **Nouvel An** : Jeudi 1^{er} janvier 2026 et vendredi 2 janvier 2026

Fermeture de fin d'année

L'Administration communale sera fermée du :

- **Lundi 22 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026**

Réouverture le lundi 5 janvier 2026

Le service de la Voirie est à votre disposition au 078 911 57 57 en cas d'urgence uniquement, **service de piquet**.

L'association des commerçants, artisans et entreprises d'En Chamard (ACHA)

Horaires de fin d'année :

Nous vous informons que les commerces de la zone En Chamard seront exceptionnellement ouverts à l'occasion des fêtes de fin d'année les :

- **Mardi 23 décembre jusqu'à 20h**
- **Mercredi 24 décembre jusqu'à 18h**
- **Mercredi 31 décembre jusqu'à 18h**

